

# USTR



## ORDRE DU JOUR de L'ASSEMBLEE GENERALE 2024 - USTR SECTION GOLF 1<sup>er</sup> février 2025

### **ORDRE DU JOUR de L'ASSEMBLEE GENERALE 2024 - USTR SECTION GOLF 1<sup>er</sup> février 2025**

	1
1. LE MOT DU PRESIDENT.....	2
2. RAPPORT D'ACTIVITE 2024 .....	3
3. RAPPORT FINANCIER 2024 (en € ).....	5
4. ELECTION BUREAU ET DES DELEGUES AU CD DE L'USTR .....	6
5. ORIENTATIONS 2025.....	7
6. PRESENTATION DU BUDGET 2025 .....	8
7. PRESENTATION DE LA SAISON 2025 .....	9
8. INFORMATIONS DIVERSES.....	11
9. LISTE DE PARRAINAGE.....	15

# USTR



## 1. LE MOT DU PRESIDENT

Le nombre de votant étant de 97, le quorum de 48+1 est atteint avec **52 votants** ou représentés par pouvoir.

Je tiens à remercier tous les membres de la section Golf présents aujourd'hui pour cette AG et souhaiter au nom de tous, la bienvenue aux nouveaux membres présents aujourd'hui.

Par votre présence, vous démontrez le dynamisme de notre section et l'intérêt que vous portez aux animations proposées, grâce à l'investissement continu et sans faille de Marc, que je tiens à remercier particulièrement ici en votre nom.

Les 12 sorties planifiées pour l'année ont toutes eu lieu, avec une participation moyenne de 23, similaire à la saison passée !

Deux évolutions majeures, concernant l'USTR en général et la section golf en particulier, ont eu lieu cette année :

1. Basculement des comptes depuis La Banque Postale vers le Crédit Mutuel, beaucoup plus souple car spécialisée pour accueillir les comptes d'associations.
2. Ouverture d'un nouveau site Web plus moderne et comportant plus de fonctionnalités dont la campagne d'inscription USTR annuelle pour la saison 2024/2, qui s'est déroulée de Juillet à Octobre.
  - Une séance d'initiation gratuite ouverte à tous avec un Pro du club de Forges a eu lieu le Samedi 14 Septembre avec 10 personnes. Nous observons cette année l'inscription de 18 nouveaux membres et 18 non réinscrits. L'effectif reste stable par rapport à l'année dernière.
  - Nous renouvellerons en 2025, lors de la Coupe de la rentrée en Septembre 2025, une séance d'initiation afin de susciter de nouvelles vocations golfiques.
  - Nous recommandons les paiements par virement pour toutes les manifestations ou l'enseignement (simplification et rapidité du traitement pour notre trésorier) :  
**IBAN : FR76 1027 8061 7400 0215 3810 885**  
Crédit Mutuel  
titulaire : USTR Section Golf, 3 av. Charles Lindbergh 94150 RUNGIS

Lors d'un virement indiquez **impérativement vos noms et prénoms ainsi que le motif du virement**

- Autre rappel vis-à-vis de la remise des chèques en main propre ou par courrier : **bien indiquer au dos du chèque, la date et la nature de la ou des prestations que le chèque couvre.**



## 2. RAPPORT D'ACTIVITE 2024

### (a) Adhérents à la section

Le nombre d'adhérents pour la saison 2023/2024 est de **122** personnes (en hausse de 10 unités / l'année dernière)

### (b) Manifestations

Dates	Manifestations	Lieu	Participants
16 mars 2024	Coupe de Printemps	Golf de Forges les Bains	26
27 avril 2024	Trophée N°1	Golf d'Augerville	22
8 au 12 Mai 2024	Week-End (Ascension)	La Rochelle/ Niort/Rochefort	26
1 Juin 2024	Trophée N°2	Golf du Val secret	16
22 Juin 2024	Coupe USTR section Golf	Golf de Forges les Bains	27
6 Juillet 2024	Trophée N°3	Golf Meaux-Boutigny	17
14 Sept 2024	Coupe de la rentrée/Initiation	Golf de Forges les Bains	36
21 Sept 2024	Trophée N°4	Golf de Marivaux	18
5 et 6 Oct 2024	Trophée Finale (Week-end)	Golf du Haut-Poitou	26
16 Nov 2024	Coupe du Beaujolais	Golf d'Augerville	24
7 Dec.2024	Qualif. Tournoi en Double	Téléthon sur Forges	17
1 <sup>er</sup> Février 2025	Coupe de l'AG + Finale tournoi du Téléthon	Golf de Forges les Bains	24

- Les vainqueurs du Trophée 2024 sont :
  - Femmes : **Sandrine MANDIN**
  - Hommes : **Bernard CAMPANA**
- La finale du tournoi Téléthon se déroulera le jour de la coupe de Printemps, soit le 29/03/25:

**Eric GOMEZ et Bronu ARZUR vs**

**L'équipe victorieuse est :**



## (c) Enseignement

Pour la saison 2023/2024, **31 personnes** étaient inscrites à l'enseignement :

DEBUTANTS	11
PERFECTIONNEMENT	6
COURS PERSONNALISES	14
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>

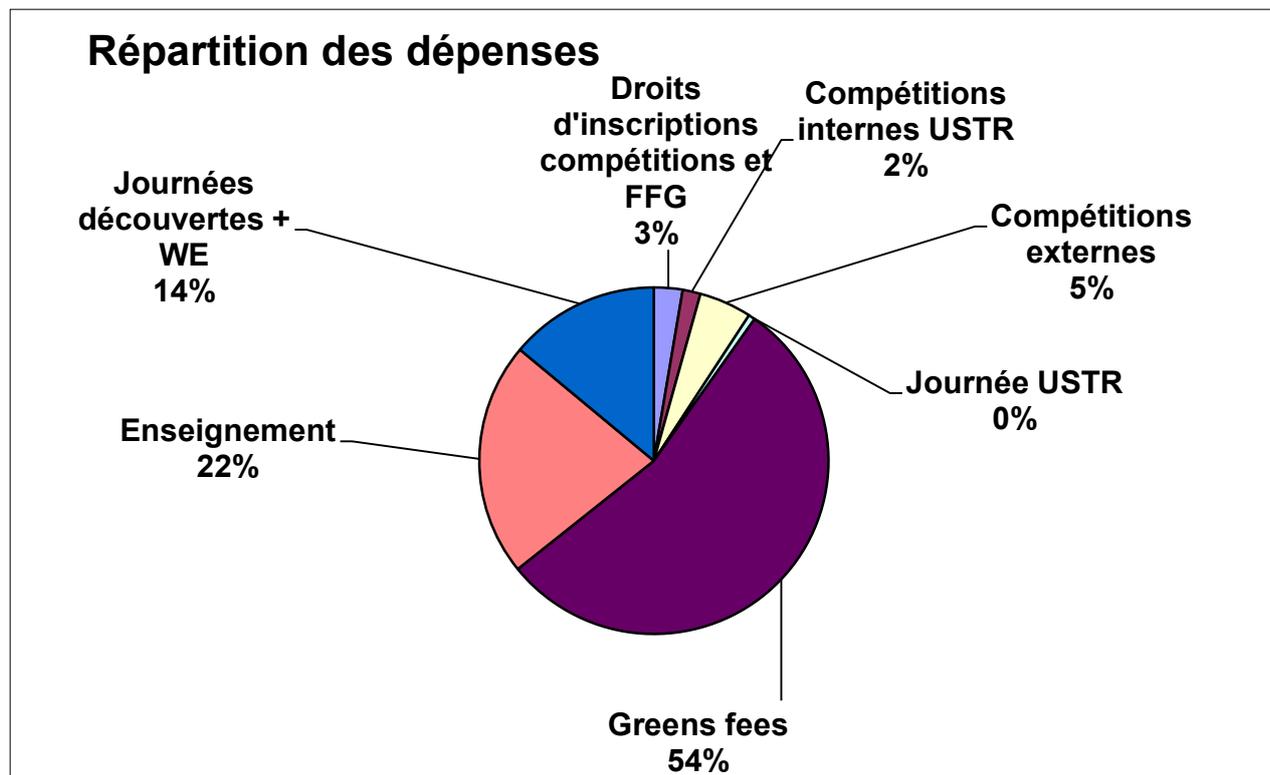
### **1. Approbation du rapport d'activités**

Vote : **Approuvé**



### 3. RAPPORT FINANCIER 2024 (en €)

Poste	Budget	Dépenses	PPS	TOTAL	Ecart Budget
Droits d'inscriptions compétitions et FFG	2650	1207	380	1587	1063
Compétitions internes USTR	1800	1000	200	1200	600
Compétition double - Téléthon	2052	23	200	223	1829
Compétitions externes	3780	1164	0	1164	2616
Journée USTR	900	243	0	243	657
Green-fees	19080	14115	0	14115	4965
Enseignement	5632	4384	0	4384	1248
Journées découvertes + Week-End	10275	7495	0	7495	2780
Fonctionnement Section (A.G, participation pots, lots, etc...)	1200	857	450	1307	-107
<b>TOTAL</b>	<b>47369</b>	<b>30488</b>	<b>1030</b>	<b>31718</b>	<b>15651</b>



## 2. Approbation du rapport financier

Vote : **Approuvé**

# USTR



## 4. ELECTION BUREAU ET DES DELEGUES AU CD DE L'USTR

### (a) Election du bureau

Christophe GRETILLAT (trésorier), Eric PROUCHANDY (secrétaire) et François-Xavier RICHARD (président) se représentent à l'élection du bureau.

## 3. Election du Bureau

Vote : **Approuvé**

### (b) Election du candidat à l'élection au Comité Directeur de l'USTR

Le Comité Directeur a pour rôle la gestion du club USTR et, à ce titre, se compose de plusieurs commissions pour gérer l'ensemble des activités.

A ce titre, la section Golf étant la plus importante en nombre et budget au sein de l'USTR, le bureau de l'USTR souhaiterait pouvoir compter sur un soutien au niveau de Limours afin d'épauler l'action du trésorier de l'USTR dans ses tâches. Merci à celles/ceux qui sont prêts à donner un coup de main à se faire connaître.

Les représentants des sections USTR au nombre de 2 par section, sont élus pour 2 ans au Comité Directeur de l'USTR. Seul, un des 2 représentants est à réélire chaque année.

Alain PINAULT a été élu au sein du Comité Directeur l'année dernière.

**François-Xavier RICHARD** se porte candidat pour représenter la section golf au sein du Comité Directeur

## 4. Election de FX.RICHARD comme représentant au CD USTR

Vote : **Approuvé**

### Constitution du nouveau bureau :

▣ Président	<b>François-Xavier RICHARD</b>
▣ Trésorier	<b>Christophe GRETILLAT</b>
▣ Secrétaire et chargée du site web	<b>Eric PROUCHANDY</b>
▣ Commission des jeux	<b>Marc DUFROIS</b>
▣ Présidents d'honneur	<b>Jean-Noel GOURET</b>
	<b>Jean-Pierre GUEGAN</b>

Les adhérents de chaque site auront un interlocuteur privilégié auprès du bureau à savoir :

▣ Eric Prouchandy	pour Rungis
▣ Christophe Gretillat	pour Limours



## 5. ORIENTATIONS 2025

D'une manière générale, nous garderons un mode de fonctionnement identique aux années passées puisque celui-ci semble correspondre au souhait de la grande majorité de nos adhérents. En effet il nous paraît opportun de continuer à proposer un fonctionnement convivial permettant ainsi de maintenir des contacts sociaux intergénérationnels dont nous avons tous besoin.

### > Les Green-fees

- La découverte de nouveaux golfs à travers les différentes animations et compétitions.
- des Green-Fees pour tous sur les golfs de Forges et Bondoufle. Incertitude maintenue pour Val Grand-Bondoufle, le projet initial ayant été suspendu par la municipalité mais pourrait être réactivé en 2025 !!! A ce jour, pas d'impact pour jouer à Bondoufle jusqu'au printemps 2025. Nous vous tiendrons informé quand nous en saurons plus.

### > Enseignement

- Gérer au plus tôt les inscriptions.
- Assurer le suivi du passage des cartes vertes avec le parrainage.

### > Animations

Un programme prévisionnel a été établi avec prise de contact avec les golfs concernés. Suite à l'incertitude planant toujours sur le calendrier proposé, nous avons retenu des parcours pour lesquels aucune avance n'était réclamée par les golfs accueillants, afin d'éviter les désagréments et négociations en cas d'annulation.

- Continuer à proposer des animations permettant l'intégration des débutants,
- Continuer à organiser les deux WE.
- La compétition pour supporter le Téléthon entre Décembre 2025 et la prochaine AG de notre section (fin Janvier 2026) sera reconduite selon la même formule (Chapman en matchplay) avec un tour qualificatif début Décembre.
- Journée d'initiation lors de la coupe de la rentrée en Septembre 2025 pour attirer de nouveaux actifs.

Un teaser de cet initiative sera publié en Juin dans la lettre de l'USTR et éventuellement sur les écrans du CE de Rungis/Limours.

Rappel à faire fin Aout début Septembre 2025.



## 6. PRESENTATION DU BUDGET 2025

Les axes retenus par le bureau et proposés au budget sont :

- Redevance fédérale
- Journées internes
- Compétitions extérieures et découvertes de nouveaux golfs avec le trophée
- Green-fees à Forges les Bains, Bondoufle
- Enseignement
- Deux Week-end dont la finale du trophée

L'effectif de la section est stable à ce jour et compte **123 personnes**, se décomposant comme suit :

- 41 actifs,
- 25 conjoints,
- 37 retraités,
- 4 enfants,
- 16 extérieurs,

Un budget de 47.837€ a été demandé auprès de l'USTR pour l'année 2025, soit un budget stable par rapport à 2024.

## Tarif Green-fees 2025

**Les tarifs resteront inchangés cette année autant sur Forges que sur Val Grand-Bondoufles.**

Les abonnements étant payés dès le début d'année sur Forges nous vous demandons de privilégier le jeu sur le golf de Forges les bains.

Les tarifs 2025 restent donc comme suit:

TARIF	18T W-E	9T W-E	18T Sem.	9T Sem.
<b>FORGES</b>	28 €	20 €	17 €	12 €
<b>BONDOUFLE</b>	28 €		15 €	

Prix de la carte de practice à Forges **10 €**

A Forges, la carte de practice vous autorise l'accès gratuit aux 3 trous compact.

Aux vues de fréquentations en baisse sur Forges ces dernières années, nous avons ramené le **nombre d'abonnements à 9.**



## 7. PRESENTATION DE LA SAISON 2025

### (a) Enseignement

33 personnes sont inscrites à l'enseignement, pour la saison 2024/2025:

DEBUTANTS	6
PERFECTIONNEMENT	7
COURS PERSONNALISES	19
ECOLE DE GOLF	1
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>



**(b) Calendrier des manifestations 2025**

<b>Dates</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Lieu</b>
29 Mars 2025	Coupe de Printemps	Golf de Forges les Bains
12 Avril 2025	Trophée N°1	Le Golf Parc (R.Hersant)
26 Avril 2025	Trophée N°2	Golf de Bussy-Guermantes
24 Mai 2025	Trophée N°3	Golf de Meaux-Boutigny
29 Mai – 1 Juin 2025	Week-End (Ascension)	St Jean de Monts
14 Juin 2025	Coupe de la Section Golf	Golf de Forges les Bains
28 Juin 2025	Trophée N°4	Golf du Val secret
6 Septembre 2025	Coupe de la rentrée	Golf de Forges les Bains
20 Septembre 2025	Trophée N°5	Golf d'Augerville
4 et 5 Octobre 2025	Trophée Finale (Week-end)	<b>Lieu restant à définir</b>
15 Novembre 2025	Coupe du Beaujolais	Golf d'Augerville
6 Décembre 2025	Qualif. Tournoi en Double	Téléthon sur Forges
31 Janvier 2026	Coupe de l'AG + Finale tournoi du Téléthon	Golf de Forges les Bains



## 8. INFORMATIONS DIVERSES

### (a) Cotisation interne Section Golf

**Pour les réinscriptions USTR 2025/26** : La cotisation interne Golf (13€) sera à acquitter comme les années passées en même temps que la réinscription à l'USTR (Juin à Septembre 2025), avec un **virement séparé sur le compte de l'USTR Golf**  
Seuls les adultes sont redevables de cette cotisation.

Le montant de la cotisation interne est inchangé et reste à **13 €**

## 5. Maintien de la cotisation interne à 13€ :

Vote : **Approuvé**

**La sur-cotisation Membre Extérieur** : Maintenu à 260 Euros, à payer néanmoins en même temps que la réinscription à la section (Juin à Septembre 2025) afin de lisser notre trésorerie et simplifier la gestion du trésorier.

### (b) Site WEB USTR GOLF

- Le nouveau site web de l'USTR est maintenant accessible via le lien :
  - <https://ustr.sportsregions.fr/>
  - **Si ce n'est pas encore fait, Il faut vous créer un compte en cliquant en haut à gauche sur l'icône « se connecter »**
    - ✓ 
- Les campagnes d'inscription ont lieu tous les ans via le formulaire d'inscription disponible à cette adresse
  - ✓ <https://ustr.sportsregions.fr/adhesion>
  - ✓ Le code pour l'année 2025 est 1951 et sera renouvelé pour chaque campagne
  - ✓ Il faut remplir le formulaire et cliquer sur les activités que vous voulez pratiquer.
  - ✓ Le paiement en ligne pour la cotisation USTR est fortement recommandé
- Pour visiter le site il faudra vous connecter avec vos identifiants et mot de passe en cliquant sur l'icône se connecter ci-dessus.
  - ✓ En cliquant sur la section Golf vous trouverez sous « INFO DE LA SECTION » les informations sur la section qui s'afficheront sur votre gauche en cliquant sur chaque champ (actualités, événements, documents, ...)
  - ✓ Vous trouverez dans le champ documents, Le nouveau RIB de la section qu'il est recommandé d'utiliser pour régler votre sur-cotisation à la section ainsi que votre participation aux différents événements golfe que nous aurons le plaisir de partager

# USTR



En cas de changement d'adresse (surtout les retraités), ne pas oublier de modifier cette adresse sur le site de la section pour continuer à recevoir les E-mail relatifs aux inscriptions pour les différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Pour tous problèmes concernant :

- Les animations golf (inscriptions particulières, annulations,...) : contacter Marc DUFROIS
- Le site Web USTR Golf : contacter le Secrétaire
- Les contacts sont indiqués en fin de ce CR.

Les personnes non connectées à Internet seront contactées par téléphone (SMS)

### (c) Licence FFG

Nous vous rappelons que la licence fédérale est obligatoire dans les trois cas suivants:

- lorsque le joueur participe à une compétition ;
- lorsque le joueur est membre d'une association sportive affiliée en application des dispositions des articles L. 131-6 du code du sport et 2 des statuts de la FFG;
- lorsque le golf l'exige dans son règlement intérieur ou ses conditions générales de vente.

#### **TARIF LICENCE 2025 (dématérialisée)**

Adulte (né avant 2000)	<b>61 €</b>
Jeune Adulte (né de 2000 à 2006 inclus)	<b>37 €</b>
Jeune (né de 2007 à 2012 inclus)	<b>25 €</b>
Enfant (né à partir de 2012 inclus)	<b>22 €</b>

Vous pouvez nous transmettre votre demande de licence dès maintenant et au plus tard en Mars, elle sera enregistrée rapidement.



Obligation de certificat médical (CACI) ou de questionnaire de santé	Certificat médical (CACI)*	Questionnaire de santé QS-sport-mineur QS-golf-adulte et attestation **
Licenciés majeurs loisir	Aucune obligation + <b>Nouveau:</b> le licencié loisir est invité à consulter les recommandations de santé émises par la Commission médicale de la ffgolf.	
Licenciés majeurs participant à une compétition comptant pour l'index y compris les parties certifiées WHS (Hors épreuve nécessitant le droit de jeu fédéral) ***		✓
Licenciés mineurs pratiquant en loisir ou en compétition comptant pour l'index y compris les parties certifiées WHS (Hors épreuve nécessitant le droit de Jeu fédéral) ***		✓
Licenciés majeurs et mineurs participant à une épreuve nécessitant le droit de jeu fédéral ***	✓	
Licenciés de + de 35 ans participant à une compétition de speedgolf	✓	

\* Une fois enregistré un certificat médical est valable 3 ans sous réserve de renouveler sa licence chaque année sans interruption, de répondre annuellement à un questionnaire de santé et d'attester avoir répondu négativement à toutes ses rubriques. À l'issue des 3 ans, le licencié doit représenter un certificat médical s'il est à nouveau concerné par les cas d'obligation à la date anniversaire de son certificat initial.

\*\* Le licencié n'est pas tenu de remettre le questionnaire mais il doit attester avoir répondu négativement à chacune de ses questions (My ffgolf ou remise de l'attestation au club ou à la ffgolf). En cas de réponse positive à au moins une question, le licencié (majeur ou mineur) doit présenter aux fins d'enregistrement, un certificat médical de moins de 6 mois. Les licenciés (majeurs ou mineurs) éligibles uniquement au questionnaire de santé demeurent libres, s'ils le souhaitent, de fournir un certificat médical.

\*\*\* Enregistrement obligatoire d'un nouveau certificat pour valider l'inscription à la première compétition nécessitant le droit de jeu fédéral si le dernier certificat médical enregistré a plus de 3 ans.

## (d) Carte verte

L'obtention de la carte verte passe désormais par la capacité à évoluer sur un parcours. Il est demandé au postulant à la carte verte d'avoir joué au moins 5 parcours de 9 trous minimum dans des parties libres de 2 ou 3 balles. Ne sont pas pris en compte les parcours accompagnés avec le pro et ceux réalisés au cours d'un stage. Vous devez faire le 1<sup>er</sup> parcours et le dernier accompagné du pro.

# USTR



C'est pourquoi nous souhaitons voir nos débutants encadrés par les confirmés de la section (index < 30) et nous demandons à tous ceux désireux d'accompagner un débutant de bien vouloir se faire connaître. Une feuille d'inscription sera jointe en annexe au Compte rendu.

Une liste des volontaires sera constituée et jointe au CR de l'AG afin que les parcours puissent s'organiser. Elle est aussi consultable sur le site. Pour les débutants, au préalable à toute inscription à un parcours, il est nécessaire de posséder la licence de l'année en cours.

## **(e) Paiement des manifestations et de l'enseignement (virement préférable)**

Le paiement d'une manifestation doit être effectué par virement et au plus tard le jour de la manifestation, au nom de l'USTR Golf.

**Cependant, dans le cas des WE ou de l'enseignement, le paiement doit être effectué au moment de l'inscription, la section golf devant régler une avance rapidement.**

**Il est exigé auprès des participants d'indiquer systématiquement si paiement par chèque, l'objet du paiement et le nom du ou des participants, s'il y a un paiement commun ou un nom différent afin de faciliter la tâche du bureau.**

Un bilan du reste à payer sera diffusé aux personnes qui ont omis de régler une manifestation.

## **(f) Demande de licence - Inscription au parrainage**

Feuille jointe en annexe et disponible dans la rubrique « documents » du site web USTR golf :

- A remplir et à déposer dans la boîte aux lettres USTR de vos CE respectifs, « **Madrid** » pour Rungis»
- Ou à envoyer à : THALES AIR SYSTEMS - Parc SILIC - USTR Section Golf  
3, Avenue Charles LINDBERG - BP 20351 - 94628 RUNGIS CEDEX

## **(g) Information sur l'Assemblée Générale de l'USTR**

La date de la prochaine Assemblée Générale **USTR** n'est pas encore connue. Vous en serez informé au plus tôt afin que la section golf soit bien représentée comme d'habitude.



## 9. LISTE DE PARRAINAGE



Disponible sur le site USTR golf

Nous contacter si vous souhaitez parrainer, seul prérequis index<30

NOM – PRENOM	CONTACT	DISPONIBILITE	OBSERVATIONS
<b>AVEZARD Michel</b>	06 70 39 93 58 <a href="mailto:Zevan37@gmail.com">Zevan37@gmail.com</a>		
<b>DUFROIS Marc</b>	06 88 08 65 01	WE	
<b>GRETILLAT Christophe</b>	07 61 66 36 18 01 69 03 27 01		
<b>PINAULT Alain</b>	06 31 26 73 56 <a href="mailto:alainbernard.pinault@gmail.com">alainbernard.pinault@gmail.com</a>	WE	
<b>RICHARD François-Xavier</b>	06 80 50 22 91 <a href="mailto:fixounrichard@gmail.com">fixounrichard@gmail.com</a>	Semaine	